



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2017**

Le 10 février deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 06 février deux mille dix-sept, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Madame Catherine ROY, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Monsieur Jean-Yves GRILLET Adjoints au Maire
Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jérôme GRILLET conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Monsieur Eric MOREAU qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Yves GRILLET
Monsieur Marc CHAMBREUIL qui avait donné procuration à Monsieur Jérôme GRILLET
Madame Corinne MARTIN qui avait donné procuration à Monsieur Jacky PERREAUT
Madame Rosa MALANDAIN qui avait donnée procuration à Monsieur Daniel THERVILLE

Etait absent excusé :

Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

1 Désignation du titulaire et de son suppléant à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes du Grand Charolais :

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour désigner Monsieur Daniel THERVILLE titulaire de la CLECT et Madame Corinne MARTIN suppléante.
De plus, la communauté de communes du Grand charolais a créé quatre commissions ouvertes pour l'instant uniquement aux maires, vice-présidents et membres délégués:

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 10 février 2017*

- Fonctions support et administration générale
- Développement du territoire (économie, soutien aux activités économiques, tourisme)
- Aménagement du territoire (voirie, PLUI, habitat, environnement, travaux)
- Action sociale, petite enfance, jeunesse, santé, culture et sport.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le Maire, Monsieur Daniel THERVILLE, pour siéger aux commissions développement du territoire et Aménagement du territoire.

2 Modification des statuts de la communauté de communes le Grand Charolais.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes Le Grand Charolais comme suit : « article 5 : le siège de la Communauté de communes Le Grand Charolais est fixé à Paray le Monial, 32 rue Desrichard ».

3 Le lotissement le Montier

La commission d'appel d'Offres de la mairie de Vitry s'est réunie le 06/02/2017 à 11H00 pour prendre connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le service aménagement de l'OPAC de Saône et Loire concernant les travaux de Voirie et Réseaux Divers du lotissement et pour choisir l'entreprise à retenir.

Trois entreprises ont répondu : BERNIGAUD (Saint Yan), BOUHET (Digoin) et BOURGEON (L'Hôpital le Mercier).

Après étude dudit rapport la commission a validé le choix de l'entreprise BOUHET pour un montant de 177 904.60 € HT. Pour rappel l'estimation globale de ces travaux avait été chiffrée à 232 900 00€ HT.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour que le Maire valide ce choix et engage les démarches nécessaires pour passer le marché auprès de l'entreprise BOUHET. Conformément au règlement des marchés publics les deux entreprises non retenues en seront avisées.

Monsieur Jean-Yves GRILLET informe qu'un appel d'offre à procédure simplifiée sera nécessaire pour la réalisation des canalisations des eaux usées pour le lotissement Le Montier.

Le conseil décide à l'unanimité de donner pouvoir au maire pour négocier avec le propriétaire le prix d'achat du terrain d'une superficie d'environ 8 000m².

4 Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget

A l'unanimité, le conseil décide d'autoriser le maire à mandater des dépenses dans la limite du quart des dépenses du budget, afin de pouvoir régler les dépenses d'investissement pour la période du 1^{er} janvier à la date d'adoption du budget.

5 Organisation des bureaux de vote pour l'élection Présidentielle des 23 avril et 07 mai.

Monsieur Daniel THERVILLE rappelle les dates des élections présidentielles : 1^{er} tour 23 avril et 2^{ème} tour 07 mai. Le Maire propose que 4 personnes tiennent le bureau de vote par roulement toutes les 2 heures. Il faut donc désigner 20 personnes. Un planning sera élaboré avec les élus, les membres du conseil des sages et les administrés volontaires.

6 TAP 4^{ème} période

Madame Catherine ROY tient à féliciter Mme Chantal DESPIERRES, Madame Marie-Christine BONNOT et Monsieur Anthony TOMMASINO, employés communaux, qui font preuve d'inventivité auprès des enfants afin de renouveler leur intérêt.

Les intervenants de la 4^{ème} période des TAP : 06 mars au 14 avril 2017 changent peu :

Départ de Madame Cécile MICHELET et retour de Patrick FEDRIGO, intervenant bénévole de football. Les autres activités sportives continuent avec Olivier MELOT et l'association « Charolais-Brionnais-Hand-ball » avec François Botti, tous les 2 bénévoles. De même que l'association « La Boule Sportive » proposée par Fabien Lacroix (30euros la séance) et pour finir Antony TOMMASINO qui propose du sport sur le city stade ou en salle. Il adapte les activités en fonction de l'âge des enfants, et animera pour varier des ateliers de jeux de société.

Chantal DESPIERRES poursuit ses activités de décoration 2 fois par semaine et s'associe à Marie-Christine BONNOT pour le jardinage en prenant un jour une classe entière. Marie-Christine, quant à elle varie ses interventions entre les débats sur un thème choisi et des jeux de rôles. Corinne LAMBERT et Brigitte BONNOT ont en charge les enfants de maternelle en leur proposant travail manuel, puzzles, coloriage, jeux extérieurs...

Philippe TOMASZ (50 euros la séance) et Betty VIGOUREUX (40 euros) veillent au penchant artistique de nos élèves en animant des ateliers de musique et de mosaïque.

Le conseil approuve à l'unanimité cette 4^{ème} Période de TAP

7 Création d'un pôle de déchet à Digoin sur la zone ligerval

La communauté de communes « Le Grand Charolais » a sollicité l'autorisation d'exploiter un pôle déchets comprenant une déchetterie, un quai de transfert et une plate-forme de collecte et de broyage des déchets verts sur la zone de Ligerval. Cette demande est soumise à une enquête publique dans les communes concernées (Digoin et Vitry qui se trouve dans un rayon de 2 kms du lieu d'implantation). Celle-ci sera ouverte et consultable en mairie du 13 février au 17 mars. Adopté à l'unanimité

8 Subventions aux associations

Le conseil municipal approuve par 13 voix pour et 1 abstention l'augmentation de 2% des subventions allouées aux associations pour l'année 2017. Il est rappelé également que la subvention n'est versée qu'après réception par la commune du bilan financier de l'association.

Les montants approuvés sont :

Amicale des Anciens d'Eternit => 54 €

Amicale de Vitry => 169 €

Club des Aînés => 628 €

Le Sou des écoles => 212 €

SEP Amitié => 127 €

Escalade de Vitry => 174€

Espace forme de Vitry => 174 €

Football club de Vitry => 1557 €

Gym Plaisir de Vitry => 182 €

Tennis club de Vitry => 493 €

Volley Loisir de Vitry => 127€

ADMR => 592€

SIAD =>140€
Maison st Vincent de Paul =>51€
Papillons Blancs =>157€
Les Bouts d'choux => 35 €
Prévention routière => 124€
Le CADA =>51 €
Ecole agricole privée Gauthier Ressin => 30€
Maison familiale de La Clayette => 60 €
Maison familiale d'Anzy le duc => 60€

Le conseil approuve à l'unanimité le versement d'une subvention à 2 nouvelles associations :

Le père Bouchon => 100 €
Amicale des Donneurs de sang =>50 €
Soit un total de 5347 euros.

Le conseil décide également qu'une réflexion devra être engagée pour trouver des critères d'harmonisation pour les subventions 2018.

9 Dates des prochains Conseils Municipaux

Les prochains conseils se tiendront les 10 mars et 14 avril
Monsieur Jérôme GRILLET demande que le compte administratif soit fourni aux conseillers avant le 10 mars.

10 Questions et informations diverses

- L'informatisation de la bibliothèque est terminée et son site internet est opérationnel depuis le 07 février. Pour redynamiser celle-ci une « soirée contes » est programmée pour le vendredi 17 mars à 19H. Elle sera suivie d'un apéritif inaugural. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour choisir Madame Brigitte CAMUS conteuse professionnelle à Saint Julien de Civry pour un coût de 350€.
- La société NASKEO a informé Monsieur le Préfet qu'elle n'envisageait plus de déposer un nouveau permis de construire. Le conseil décide à l'unanimité de poursuivre, quoi qu'il arrive, la procédure engagée auprès du TA de Dijon contre l'arrêté d'autorisation du permis de construire.
- Une vingtaine de foyers situés essentiellement aux Lattes et Rue Brulée ne peuvent bénéficier de la montée en débit car ils disposent d'une « ligne partagée ». La commune est intervenue auprès d'Orange pour que cette société réalise une extension de réseau. Celle-ci est à l'étude.
- Le SYDEL va procéder à l'enfouissement des lignes électriques entre les Chaumas et la Mairie soit environ 500 mètres. Les lampadaires seront à la charge de la commune.
- Monsieur Jérôme GRILLET informe le conseil que la rue menant au cimetière se dégrade.
- Le Conseil Jeune se réunira le samedi 18 février à 10 heures pour planifier le premier semestre, entre autre la visite du Sénat proposée par Jérôme Durain qui a été fixée au 28 juin 2017 et la journée commune propre le samedi 01 avril.

Levée de la séance à 22h25.

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 10 février 2017*